

## Premier Appel à Candidature

Calendrier et démarche d'inscription en Mastère à l'ENIG pour l'année universitaire 2020-2021

**Mastère de Recherche : Génie Chimique Procédé : Bioprocédés & Bioproduits**

Description	Dates	Observations
Dépôt de la demande électronique	Du 28 Juillet 2020 au 21 Aout 2020	Adresses de formulaires de dépôt des demandes : <a href="https://framaforms.org/dossier-de-candidature-au-mastere-m1-et-m2-chimique-2020-2021-enig-1595850403">https://framaforms.org/dossier-de-candidature-au-mastere-m1-et-m2-chimique-2020-2021-enig-1595850403</a>
Dépôt de dossiers complets de candidature <b>directement</b> au Bureau d'ordre de l'ENIG.	Du 28 Aout 2020 au 04 Septembre 2020	Examen de dossiers par la commission de mastère.
Publication de la liste des candidats retenus et autorisés à s'inscrire et Eventuelles Réclamations.	07 Septembre 2020	Publication sur le site de l'ENIG et affichage à l'ENIG.
Inscription Finale.	Du 07 Septembre 2020 Jusqu'à 15 Septembre 2020	Paiement des frais d'inscription.
<b>Date prévisible du démarrage des cours : 01 Octobre 2020</b>		

## Critères de sélection des candidats à l'inscription

### en première année mastère

Les dossiers de candidats seront évalués à la base de la formule suivante :

$$\text{Score} = \text{L} + \text{MG} + \text{M} + \text{S} + \text{PR}$$

#### 1/ L = Année d'obtention de diplôme

Diplômés 2020 = 0

Diplômés 2019 = -1

Diplômés 2018 = -2

Diplômés 2017 = -3

Diplômés 2016 et avant = - 5

#### 2/ MG = (MGLI+1.5\*MGL2 +1.5\*MGL3)/4 (pour la licence fondamentale)

MG = (MGLI+1.5\*MGL2 +1.5\*MGL3SansPFE)/4 (pour la licence appliquée)

MG = (MG1+MG2 +MG3+MG4)/4 (pour la maîtrise)

MG = (MGPro1+MGPro2SansMemoire)/2 (pour la mastère professionnelle)

MG = (MGIng1+ MGIng2+ MGIng3SansPFE)/3 (pour diplôme d'ingénieur)

#### 3/ M : Bonification des mentions des années de réussite y compris le Bac :

Très Bien : 6

Bien : 4

Assez Bien : 2

Passable : 0

#### 4/ S : Malus de la réussite à la session de contrôle = (-1)

#### 5/ PR : Pénalité de redoublement = -2

Le nombre de candidats à retenir pour chaque catégorie et les modalités de calcul de score pour la sélection seront fixés par la commission.

## Critères de sélection des candidats à l'inscription en deuxième année mastère

Les Candidats qui peuvent accéder directement à la deuxième année de la formation sont :

- Tous les candidats ayant réussi avec succès la première année M1 de l'ENIG.
- Les ingénieurs diplômés dans les disciplines de Génie Chimique ou une spécialité jugée équivalente par la commission.
- Le critère de sélection et le nombre des apprenants pour chaque parcours est à définir par la commission du Master.

Le nombre de candidats à retenir pour chaque catégorie et les modalités de calcul de score pour la sélection seront fixés par la commission.